

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU JURY

CONTEXTE

Au titre de l'année 2023, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique a organisé le concours externe sur titres avec épreuve d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Loire-Atlantique.

CALENDRIER DU CONCOURS POUR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Arrêté d'ouverture	8 novembre 2022
Période d'inscription	du 2 au 27 janvier 2023
Date limite de dépôt des dossiers	3 février 2023
Épreuve d'admission	du 28 au 31 mars 2023
Jury d'admission	31 mars 2023
Résultats admission	21 décembre 2022

NOMBRE DE POSTES OUVERTS

NOMBRE DE POSTES OUVERTS	PÉRIMÈTRE
40	Loire-Atlantique

ADMIS À CONCOURIR ET PRÉSENTS

Inscrits	Présents
92	73

JURY

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique a désigné les membres du jury suivants :

Collège des élus locaux

- LEFEUVRE Sylvain Conseiller municipal, Nort-sur-Erdre (44)
- ROUX Jean-Yves Conseiller municipal, Orvault (44)

Collège des fonctionnaires territoriaux

- RUAU Ghislain Infirmier puériculteur territorial , Nantes (44)
- SANTO-BERNARD Sabine Auxiliaire de puériculture territoriale de classe supérieure, la Chapelle des Marais (44), représentante du personnel en CAP du CDG44

Collège des personnalités qualifiées

- BARBIN Claire Responsable de territoire, direction Petite Enfance, Nantes (44), représentante du CNFPT
- CARREZ Audrey Puéricultrice à l'unité agrément des assistants maternels et EAJE, Conseil Départemental de Loire-Atlantique (44)

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

1/ ÉPREUVE

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du 28 au 31 mars 2023, aux Salons 8^{ème} Sens - 78 rue Jean Jaurès à Rezé (44).

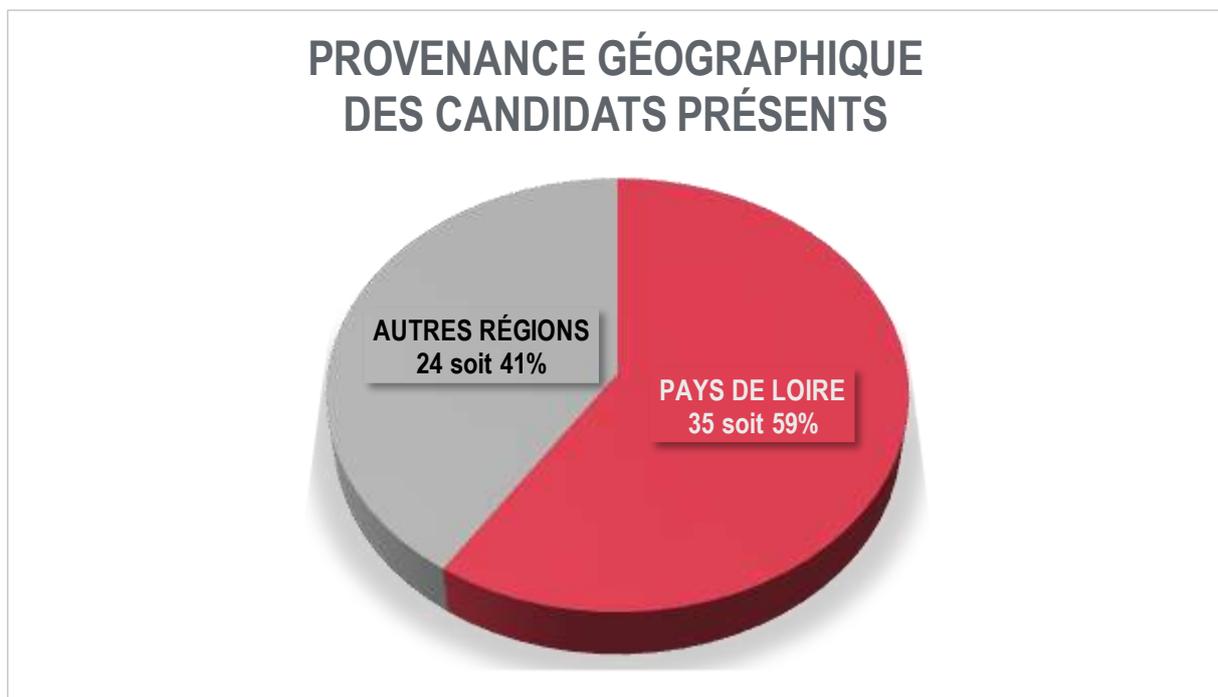
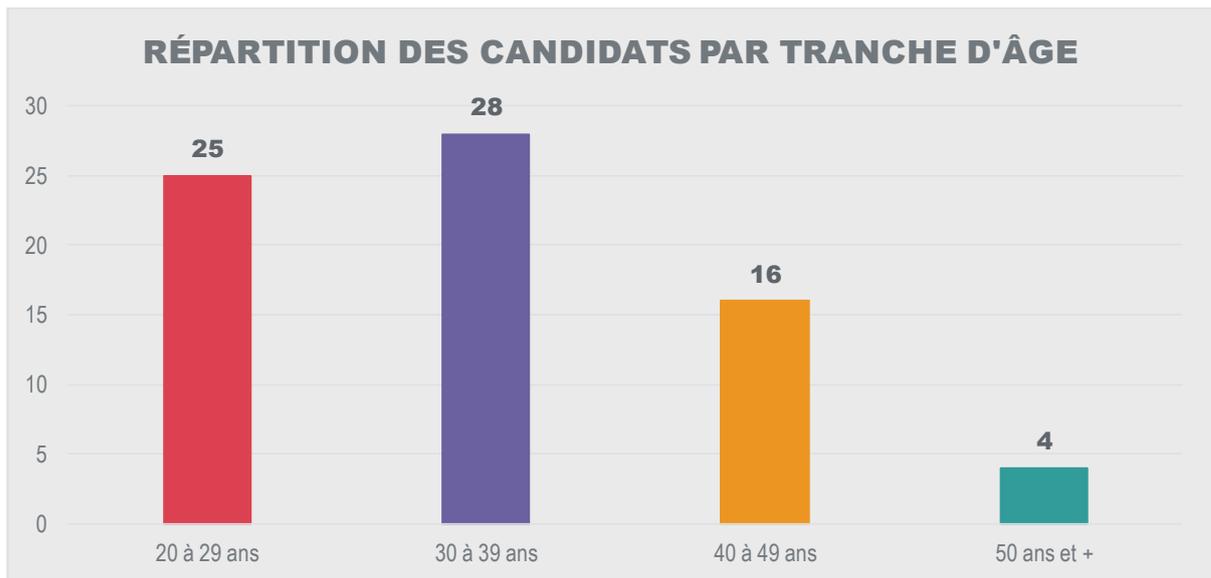
Rappel de l'épreuve :

Le concours sur titres d'auxiliaire de puériculture de classe normale comprend une épreuve unique d'admission.

Le concours externe sur titres d'auxiliaire de puériculture de classe normale comprend **une épreuve unique d'admission** qui consiste en **un entretien** ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois concerné (durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé).

Il n'existe pas de programme réglementaire pour cette épreuve. Il est attribué à l'épreuve une note de 0 à 20.

PROFIL DES CANDIDATS



2/ RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE ORALE

ÉVENTAIL DES NOTES	NOTE > 16	13 < NOTE ≤ 16	10 ≤ NOTE < 13	5 ≤ NOTE < 10	NOTE < 5	MOYENNE
de 5,00 à 19,5	14	20	18	21	0	12,16
	19,18 %	27,39 %	24,66 %	28,77 %	-	

3/ OBSERVATIONS DES EXAMINATEURS

Les remarques

- Les candidats ont globalement compris le format et les attentes de l'épreuve.
- Les membres du jury ont noté que les candidats s'appuyaient à bon escient sur leurs expériences professionnelles.
- Les candidats ont une vision assez juste du cœur de métier d'un auxiliaire au sein de la fonction publique territoriale.
- Les capacités relationnelles et la place des parents ont souvent été bien perçues et abordées par les candidats.

- Les examinateurs ont déploré les connaissances souvent lacunaires des candidats sur l'environnement professionnel et en particulier les collectivités et leurs compétences.
- Les candidats n'optimisent pas assez les 5 minutes d'exposé. Une meilleure préparation permettrait de mieux valoriser le parcours professionnel et d'étayer davantage les motivations à intégrer la fonction publique territoriale. Il est essentiel de proposer un exposé explicite et détaillé.

Les pistes d'amélioration

- S'approprier la note de cadrage, notamment les 4 axes attendues :
 - exposé de 5 minutes
 - aptitude à exercer les missions d'un auxiliaire de puériculture dans ses dimensions relationnelle, technique et personnelle
 - connaissances de l'environnement professionnel dont l'environnement territorial
 - motivation.
- Préparer davantage l'exposé de 5 minutes : le temps et le contenu.
- Clarifier les motivations à intégrer la fonction publique territoriale.
- Approfondir les connaissances sur la fonction publique territoriale, ses acteurs, leur rôle et les partenariats.
- Travailler la confiance en soi et s'entraîner à la prise de parole face à un jury.
- Faire plus de lien entre théorie et pratique quotidienne.
- Mettre en valeur le lien à la hiérarchie.

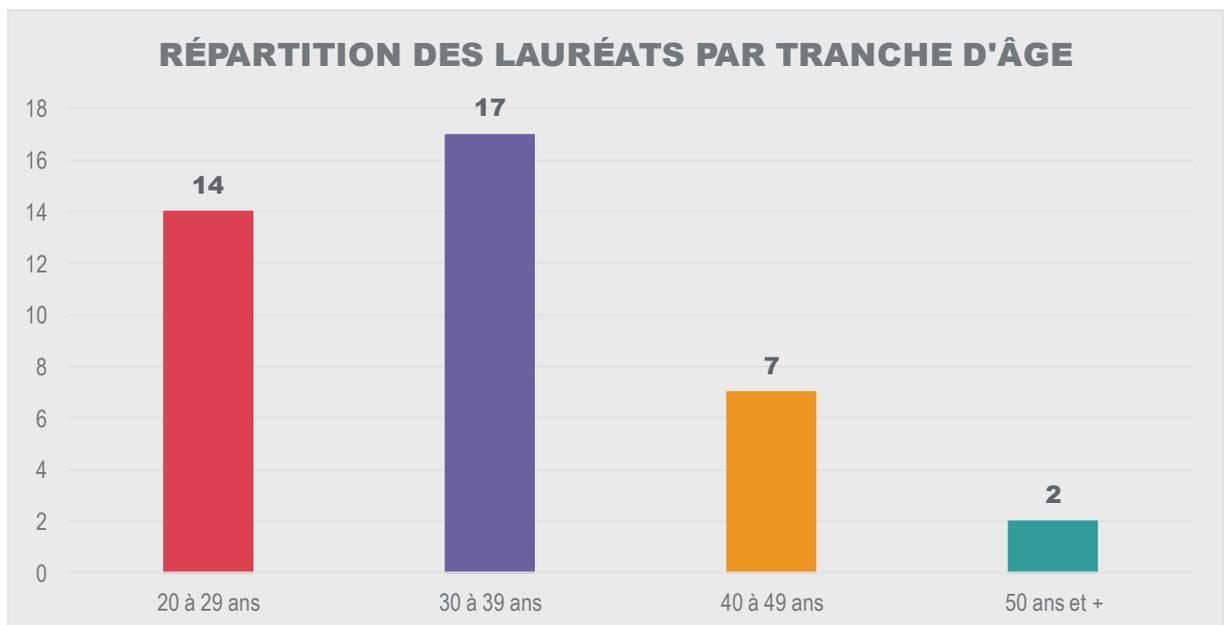
4/ JURY D'ADMISSION

Le jury s'est réuni le 31 mars 2023, à 16h00 afin d'arrêter la liste des candidats admis. Cette liste est établie par ordre alphabétique.

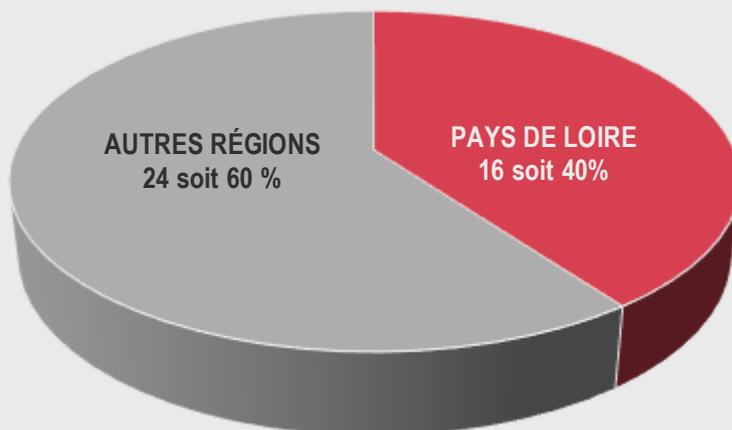
Conformément à l'article 6 du décret 2007-114 du 29 janvier 2007 modifié, « un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne des notes obtenues est inférieure à 10 sur 20 ».

Nombre de postes ouverts	Seuil d'admission	Nombre d'admis
40	12,25	40

PROFIL DES ADMIS

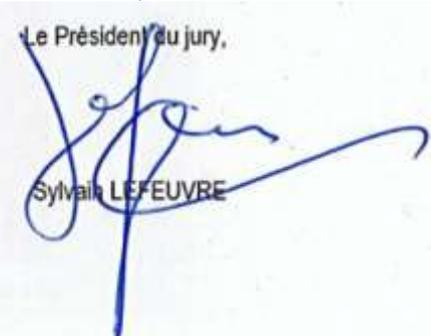


PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES LAURÉATS



Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants (membres du jury, examinateurs) pour leur disponibilité, professionnalisme et expertise.

Fait à Nantes, 30 avril 2023

Le Président du jury,

Sylvain LEFEUVRE